### MAIRIE DE **CAMBO-LES-BAINS KANBOKO HERRIKO ETXEA** (Pyrénées-Atlantiques)

64250

#### OBJET / GAIA

## Communication des décisions du Maire

## **DATE DE CONVOCATION: DEIALDIAREN DATA:**

2 avril 2019

Nombre de conseillers en Exercice / ordezkarien kopuru orokorra:

Nombre de présents / hor zirenak:

25

Nombre de votants / bozkatu dutenak: 27

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

#### **SEANCE DU 8 AVRIL 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le huit avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVÈZE, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatceguy, M. Peio Etcheleku, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Bernadette Remeau, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Bru, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea: M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Eliane Noblia.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Conformément aux articles L. 2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales et à la délibération du Conseil municipal en date du 1er avril 2019, il est fait communication:

Des décisions relatives à la délivrance et la reprise de concessions au cimetière du 24 février au 23 mars 2019 :

Achat de concessions 30 ans (pleine terre): 1

Pas de vote

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme:

ristian DEVEZE es-Atla laire de Cambo-les-Bains Kanboko Auzapeza



- Par publication ou notification le 15/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/04/2019